

Entretien avec Pascal Dissele-Akamba, expert en entrepreneuriat

" L'absence d'infrastructures fragilise la création d'entreprises "

Propos recueillis par Innocent M'BADOUMA
Libreville / Gabon

avoir une visibilité auprès des autorités de leurs pays. Nous étions encore à Casablanca lorsqu'un finaliste malheureux a été invité par le ministre du Tourisme de son pays !

Depuis que vous coachez les jeunes porteurs d'idées, quelles sont les erreurs qui, selon vous, reviennent le plus souvent dans le montage des projets ?

Assez souvent, au niveau du modèle économique, il apparaît un dysfonctionnement récurrent entre la demande exprimée (le marché réel) et la capacité de production des biens ou services (l'offre). Cela pose la problématique de l'étude de marché, qui reste un maillon faible chez de nombreux entrepreneurs. C'est un fait qui se matérialise par l'accumulation des capacités productives inemployées, qui alourdissent l'investissement initial et plombent ainsi les cash-flows (flux financiers entrants, ndlr) et la rentabilité financière du projet. C'est le problème du calibrage de l'outil de production à la demande réelle à satisfaire.

Au Gabon, le gouvernement a créé des établissements supérieurs, des privés aussi, pour former des jeunes à l'entrepreneuriat. Alors qu'on les attend comme créateurs d'entreprises, ces jeunes diplômés se lancent dans la recherche d'emploi. Comment expliquez-vous ce manque de motivation à créer des entreprises ?

Cela pourrait s'expliquer par des raisons culturelles. Nos parents ou, dans une moindre mesure notre génération, ont été formés pour être des fonctionnaires ou salariés... Nos enfants se sont rendus compte que les fonctions occupées par certains parents sont bien rémunérées, il n'est donc pas nécessaire de se salir et trimer sous le soleil, alors qu'on porte un costume à l'école. Le salariat a encore un bel avenir. Le plus important c'est d'être diplômé. La création d'entreprise implique un abandon de son ego et de sa personne. C'est un engagement personnel qui n'est motivé que par la vue de la réussite des autres, des success-stories autour de soi, et de l'espoir à la réalisation de soi-même.

Est-on en droit de soupçonner que le système de formation des entrepreneurs, les filières qui les accueillent ne forment pas ces jeunes diplômés à un esprit véritable de création d'entreprise ?

Il est vrai que l'intention demeure. Mais il y a certainement un biais systémique qui fait qu'à la sortie de



Photo : D.R

Pascal Dissele Akamba, expert en entrepreneuriat.

ces écoles, ces jeunes sont plus des diplômés que des entrepreneurs. Il est alors nécessaire d'interroger les curricula, le contenu des enseignements et la manière de former notre jeunesse. Par ailleurs, il est important que dans ces écoles, il soit inclus un programme d'entrepreneuriat (pas une filière) à suivre pour tous les apprenants à partir de Licence 2, de sorte que, en sortant de l'école, le formé ait un diplôme, mais également un projet à mettre en œuvre, seul ou en groupe, pour lequel il faudra trouver des financements.

Quelles sont, à votre avis, les faiblesses de l'écosystème entrepreneurial gabonais ? Et sur quels leviers agir pour doper la création nationale d'entreprises ?

Nous avons dit que l'écosystème entrepreneurial gabonais était encore embryonnaire. Un bon écosystème met en interaction les promoteurs de projets, les créateurs d'entreprises, les jeunes porteurs d'idées, les infrastructures et le cadre législatif et institutionnel de l'Etat. Cependant, il y a un dysfonctionnement entre le cadre institutionnel et l'environnement physique qui est composé, entre autres, des infrastructures (routes, ports, aéroports, l'électricité, etc.) dans lequel doivent évoluer les entreprises. L'absence d'infrastructures fragilise la création d'entreprises par l'accroissement des coûts d'investissement et de transactions. Ce qui rend les banques réfractaires à accompagner les porteurs des projets. A cet effet, il est plus qu'important de construire des routes, les ports maritimes et fluviaux, dynamiser le transport maritime et fluvial à travers le pays, réhabiliter les aéroports des provinces, promouvoir la création des compagnies de transport aérien. Apporter l'électricité et l'adduction d'eau dans les zones rurales. En résumé, l'écosystème entrepreneurial gabonais manque d'infrastructures, une meilleure politique d'aménagement du territoire et de décentralisation. Et, enfin, un accompagnement fiscal

adapté.

Le gouvernement est en train de faciliter la constitution juridique des entreprises, via le guichet unique de l'ANPI. Malgré cela, la mayonnaise ne prend pas chez les Gabonais. Il y a comme une réticence à créer. Pourtant, les étrangers entrepreneurs dans le même environnement. Existe-t-il d'autres freins invisibles ?

La constitution juridique des entreprises n'est pas le frein à l'entrepreneuriat. De nombreux hauts fonctionnaires ont des entreprises juridiquement constituées lorsqu'il faut répondre à des appels d'offres, puis disparaissent après avoir obtenu le marché. Il en est de même pour les entrepreneurs juridiquement constitués, ils sont sans marchés publics. Le statut juridique répond à un besoin fiscal. Comme je l'ai dit, il est difficile à un individu de créer une entreprise dans un environnement infrastructurel hostile, quelle que soit la volonté. Produire sans pouvoir transporter, ni transformer ou conserver sa production est suicidaire pour un entrepreneur qui commence.

Le secteur agricole est un vivier de création de PME. Pourtant, en dehors d'agro-industries, l'esprit d'entreprise y est absent. Pourquoi l'agriculture et la pêche ne sont-elles pas sources d'entreprises au Gabon ?

Avec un taux de chômage de l'ordre de 27% de la population active, une population urbaine de 37,6%, il est important de redéployer une population passive vers ce secteur. Une entreprise agricole est une organisation structurée. Le premier actif de l'entreprise agricole est la terre, cet actif doit être légalement constitué. Il se pose, ainsi, la problématique du foncier agricole. Comment pouvoir faire travailler des individus, faire des appels de fonds et investir sur un titre fictif et même toxique ? Aucune banque ne vous suivra ! De plus, couplé à des problèmes d'infrastructures, il est difficile à l'entrepreneur agricole de transporter, transformer ou même conserver sa production. L'entrepreneuriat agricole, combiné à la composante technologique, est capable d'absorber tout le potentiel humain constitué des jeunes diplômés des écoles supérieures. C'est un vivier de création d'emplois, de richesse, un moteur de croissance et de développement durable. Pour l'instant, il faut l'admettre, il reste timide, faute d'engagement des Gabonais à entreprendre ; faute aussi des outils infrastructurels que j'ai

Brèves

Cameroun/ Début de la distribution gratuite des 500 000 ordinateurs promis aux jeunes par Paul Biya

80 000 ordinateurs sont arrivés cette fin de semaine à l'aéroport de Yaoundé. Cette livraison constitue le premier acompte d'une commande de 500 000 ordinateurs destinés à être distribués gratuitement ces prochaines semaines aux jeunes étudiants camerounais. La promesse avait été faite l'an passé par Paul Biya qui souhaite ainsi stimuler le développement de l'économie numérique et la diffusion des savoirs au Cameroun. Fabriqué en Chine, ces laptops portent la marque PB HEV pour « Paul Biya Higher Education Vision ». Les premiers servis seront les étudiants de Yaoundé 1 et 2, début janvier. La seconde livraison, début février, sera pour Douala, Bamenda et Buea. Viendront ensuite les établissements du secteur privé. Le budget de cette opération est évalué à 75 milliards de francs.

Niamey/ Macron promet 6,5 milliards de francs pour soutenir la scolarisation de la jeune fille

En séjour en terre nigérienne il y a quelques jours pour fêter Noël avec la troupe Barkhane, le président français avait été reçu par son homologue Mahamadou Issoufou. En conférence de presse de restitution des échanges, plusieurs annonces avaient été faites, notamment une dotation de la France au Niger, à hauteur de 6,5 milliards de francs, pour soutenir la scolarisation de la jeune fille. Ce soutien, qui sera octroyé via l'Agence française de développement, est en phase avec l'une des priorités du gouvernement de corriger les disparités existant entre le taux de scolarité de la jeune fille et celui du garçon. La finalité de ce projet du gouvernement est de développer le capital humain pour une meilleure transformation de la transition démographique en dividende démographique. Durant son intervention, le Président nigérien avait fait savoir que sa volonté est de maintenir la jeune fille à l'école jusqu'à 16 ans au moins.

Afrique de l'Ouest/ 25 milliards de francs mis à la disposition de cinq banques pour des prêts-habitat

La Caisse régionale de refinancement hypothécaire de l'UEMOA a procédé récemment à la cérémonie de signature des instruments juridiques de la mise à disposition des ressources au profit de cinq banques (Banque Atlantique du Bénin, la Banque de l'Habitat du Sénégal, l'Union Togolaise de Banque, la NSIA Banques et la Société Ivoirienne des Banques de Côte-d'Ivoire). Ces fonds, d'un montant de 25 milliards de francs, sont destinés à l'octroi des prêts de longue durée dans le domaine de l'habitat.

Rassemblées par W.N.

Foncier

L'ANC veut modifier la Constitution pour exproprier les propriétaires fonciers blancs

AFP
Johannesburg/Afrique du Sud

LE congrès électif de l'African National Congress (ANC) qui s'est achevé, le 20 décembre dernier, à Johannesburg, ne s'est pas seulement borné à porter Cyril

Ramaphosa à la tête du parti au pouvoir en Afrique du Sud. Il a également permis d'entériner une mesure qui divise aussi bien en interne que dans l'opinion publique : l'expropriation sans compensation des propriétaires de terres agricoles blancs, au profit de la majorité noire du pays. Sans évoquer une réforme

agraire à la zimbabwéenne, l'Afrique du Sud s'oriente, en effet, vers une simplification des procédures d'expropriation des Blancs, au moyen d'une révision constitutionnelle. Une mesure soutenue récemment par le président Jacob Zuma, alors en désaccord avec la ligne officielle de l'ANC, et désormais reprise par celui qu'on pré-

sente comme son successeur potentiel. « L'expropriation sans compensation doit faire partie des mécanismes à la disposition du gouvernement, mais sans déstabiliser la production agricole ou l'économie », a notamment confié M. Ramaphosa à l'AFP. Cette situation inquiète déjà dans les cercles écono-

miques. Le CEO de la Chambre des affaires agricoles (Agbiz), Dr John Purchase, a notamment exprimé son « incompréhension » et sa « profonde inquiétude » quant aux « conséquences économiques désastreuses » que pourrait entraîner cette réforme.